

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 MAI 2019

## Procès-Verbal

Le 23 mai 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Serge DUSART a été désigné secrétaire de séance.

Il a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Georges PREDALLE qui a donné pouvoir à Gérard SANCIAUT et Yves RAILLIERE qui a donné pouvoir à Yolande BURETTE, Ludovic GATINEAU qui a donné pouvoir à David MOURNET, Murielle BARBIER à Stéphanie GRENET et Yannicka GRZESKIEWICZ qui a donné pouvoir à Philippe LE PONT

Il a donné lecture du compte-rendu du conseil précédent. Il est adopté à l'unanimité

### Ordre du jour :

- Présentation de l'enquête publique sur l'île aux cailloux
  
- Affaires Financières et Travaux :
  - Réfection de la toiture de la mairie
  - Etude géotechnique et faisabilité géothermique pour la construction d'une nouvelle école : choix du prestataire
  - Prémption des parcelles AM 145 et AO 463
  - Convention détours
  - Subvention allouée à la paroisse pour le chauffage
  - Participation demandée aux locataires
  - Révision du loyer de la gendarmerie
  - Création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à l'école
  
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
  - Plate-forme sportive choix du prestataire
  
- Questions diverses
  - Dates du Conseil Municipal 2<sup>ème</sup> semestre 2019
  - Remerciements association Aider
  - Désignation des représentants au SBL pour la compétence SPANC
  
- Présentation de l'enquête publique sur l'île aux cailloux

L'enquête publique concernant cette opération se termine vendredi 23 mai.

Julien SAILLARD du CENA (Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne) présente le projet de restauration de la dynamique latérale de l'Allier sur l'île des cailloux à Maringues

Un travail d'étude et de concertation a été mené en 2018 pour échanger sur ce projet qui vise la suppression des protections de berges sur ce site situé en aval du pont de crevant.

Ces protections de berges bloquent la divagation latérale de l'Allier et n'ont aucun impact sur les limitations de crues à la différence des digues. Afin de lui redonner son caractère sauvage il est donc nécessaire de supprimer ces protections de berges.

Des calculs ont été faits pour mesurer l'érosion en cas de suppression de cette protection de berges et évaluer les différentes conséquences socio-économiques. Les propriétaires impactés ont été rencontrés et sont en grande majorité favorables au projet.

Cependant plusieurs communes, dont notamment Luzillat, émettent des réserves sur les conséquences de ce projet pour certaines zones habitées.

Le budget travaux est de 71 300€ TTC, financé par l'agence de l'eau (60%), région (36%) et l'Europe (2%) et autofinancement (2%)

Serge DUSART interroge le CENA sur l'accueil du projet par les gens du voyage.

M. SAILLARD explique que ceux-ci ont bien accueilli le projet et ont accepté de mettre en pâture leurs animaux sur d'autres terrains.

Le Conseil Municipal doit donc donner son avis sur l'opportunité de ce projet. Il y a peu d'impact sur la commune.

### Délibération adoptée à l'unanimité

- Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire

- Réfection de la toiture de la mairie

Un appel d'offres a été lancé concernant la réfection de la toiture de la mairie

Une seule entreprise a répondu : SUCHEYRE pour 66 405,60€ TTC

Il est donc proposé de retenir cette entreprise pour le montant proposé

### Délibération adoptée à l'unanimité

- Etude géotechnique et faisabilité géothermique pour la construction d'une nouvelle école : choix du prestataire

Dans le cadre du futur projet d'école il est nécessaire de réaliser une étude géotechnique et de faisabilité géothermique

3 devis ont été demandés :

- ANTEA a répondu à 2790 € HT + 3500 € HT
- Hydro géotechnique a répondu à 2550 € HT et 1500 € HT

- IGC n'a pas répondu

Il est donc proposé de retenir hydro géotechnique pour un total de 4050€ HT

### **Délibération adoptée à l'unanimité**

A titre d'information le bornage et le relevé topographie ont été réalisés.

- Préemption des parcelles AM 145 et AO 463

Comme indiqué au conseil précédent, la commune a choisi de préempter les parcelles cadastrées section AM n°145 et AO n°463.

L'arrêté de préemption a été transmis aux différents propriétaires, au notaire et à l'acquéreur évincé.

La rédaction de l'acte a été confiée au notaire

- Convention Détours

Pour mémoire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'association Détours porte, en convention avec les communes de Maringues et de Luzillat, un chantier d'insertion de 12 salariés.

Pour chaque collectivité le montant global à verser est de deux parts fixes de 10 000€ et une part variable calculée en fonction du nombre de journées passées par l'équipe dans chaque commune.

Les termes de la convention pour 2019 restent identiques.

### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Subvention allouée à la paroisse pour le chauffage

Comme chaque année une subvention est allouée à la paroisse pour l'achat de combustible pour le chauffage de l'église. Il est proposé de rester sur un montant identique à 2016 et 2017 soit 800 €.

Pour mémoire, cette subvention avait été mise en place par la Commission Paritaire pour la restauration de l'église.

### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Participation demandée aux locataires de l'école

Il est proposé d'augmenter la participation des locataires aux charges de chauffage de 20€ soit environ 2%.

Ainsi le montant de cette participation sera compris entre 970 € et 1100 € selon la taille des appartements.

### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Révision du loyer de la gendarmerie

Le bail de la gendarmerie prévoit une révision triennale en fonction du marché locatif sur des biens similaires.

Le service des domaines a été chargé d'évaluer les locaux. Le montant de l'évaluation est de 47408€ par an. Pour mémoire le loyer précédant était de 47 386 €.

La marge de négociation est de 10%. Cependant la gendarmerie ne souhaite pas aller au-delà des 47 408€ de l'évaluation.

Vu les travaux réalisés (changement de menuiseries pour environ 40 000€) l'augmentation de 22€ semble dérisoire. Il a donc été demandé à la gendarmerie de revoir le montant du bail à la hausse.

- Travaux gendarmerie

Des travaux vont être lancés dans les appartements de la gendarmerie : peinture, sanitaire, réfection des sols.

- Commission Cadre de Vie – Stéphanie GRENET– Adjointe

- SQUARE DU POILU :

**Les aménagements de la dernière zone du square du Poilu se poursuivront dès la fin de l'été avec les projets suivants :**

Des coupes d'arbres vont être réalisées au niveau du talus et au niveau de la future aire de jeu pour enfants.

Talus : après réduction du talus pour obtenir une pente plus douce, une bâche anti-herbe sera installée puis des arbustes ou plantes dites recouvrantes seront plantées

Croix : à l'automne seront plantées des rosiers et des tulipes pour un fleurissement printanier. En attendant : plantation de fleurs type œillets d'inde.

En bordure du square, coté supermarché : installation d'une bordure avec des rondins assortis de grillage permettant l'implantation de plantes grimpantes. Puis dans la descente, bordure en rondins d'une hauteur d'un mètre.

Création de toilettes pour chiens : une sera créée au square du poilu vers l'entrée route de Riom et une deuxième à côté du container à bouteilles (coté skate park)

Aire de jeu pour enfants : elle sera installée au bas du square du poilu vers le skate park : il est prévu l'installation de 3 / 4 jeux + bancs + poubelles, et de 2 ou 3 tables de pique-nique.

- INCIVILITES

Un vol de fleurs (rosiers) dans les jardinières situées à côté de la salle d'honneur, puis de géraniums plantés une semaine plus tard a été constaté fin avril, début mai.

- **Stationnement**

Un réaménagement du plan de stationnement place de la petite Charme verra la création de places de stationnements supplémentaires et notamment de 2 places pour personnes handicapées. Une 3<sup>ème</sup> place de stationnement pour personnes handicapées devrait voir le jour en face de la médiathèque.

- **Une Campagne de stérilisation de chats** errants se déroule du 20 mai au 30 juin 2019.

En 2020, une campagne de plusieurs mois est programmée.

- **Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint**

- Le bulletin est quasiment finalisé, il fera 20 pages

Edito, rappel des règles d'urbanisme, budget communal, scolaire, important dossier sur les incivilités, zoom sur le projet de future école, culture sur 6 pages, solidarité, agenda et les brèves.

Il sera livré autour du 15 juin

- Le site internet a été mis à jour avec les dernières informations concernant le conseil municipal et les actualités

- **Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**

- La petite demi-heure

A la médiathèque le deuxième mardi de chaque mois nous aurons « la petite demi-heure des 0/3ans ». Mardi 14 mai nous avons eu une quinzaine d'enfants.

- Exposition sur les abeilles

Mercredi 15 mai une vingtaine d'enfants accompagnés d'adultes sont venus à la rencontre de Noëlle Robillon apicultrice à Vensat qui leur a raconté à l'aide d'un diaporama la vie des abeilles. Les enfants ont dégusté ensuite différentes sortes de miel.

- Salle d'exposition

- Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin : les peintures de Benjamin Theunissen
- Du 3 au 22 juin : Photos avec les « zartistes de Luzi'arts »

- Concours de peinture du 22 juin

Une vingtaine de peintres se sont déjà inscrits. Il y aura environ 30 artistes sous la grande halle

L'AMAP en partenariat avec Pro-Patria organise un repas qui sera vendu 8€ avec pour partie des produits bio.

• Commission Sports – Associations et Solidarité – Pour Yves RAILLIERE, Yolande BURETTE – Adjointe

SPORTS/ASSOCIATIONS

- A venir en juin (mois très chargé)
  - Du samedi 01 au dimanche 30 : tournoi du TCM au complexe sportif.
  - Dimanche 09 : vide grenier société Jeanne d'arc au parc Baillard.
  - Lundi 10 : vide grenier de l'USM au complexe sportif.
  - Jeudi 13 : exposition art visuel école Anatole France.
  - Samedi 15 : Concert en hommage à Johnny HALLYDAY des enfants de la Limagne salle Jupiter
  - Samedi 15 et dimanche 16 fête du pain à Vensat.
  - Jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 fête de l'école Saint Joseph.
  - Samedi 22 concours de peinture « l'art dans tous états » municipalité halle au marché et rues de Maringues + marché de l'AMAP.
  - Samedi 22 : concours de pétanque au complexe sportif.
  - Dimanche 23 : gala de gymnastique de la pro patria.
  - Samedi 29 : fête de l'école Anatole France
  - Samedi 29 : journée portes ouvertes de l'APLUM.

- Plateforme Sportive connectée

Un appel d'offres a été lancé concernant la fourniture et la pose d'une plate-forme sportive connectée.

Une seule entreprise a répondu : OPTRACKER/AIRFIT pour 44 461.92€ TTC

Il est donc proposé de retenir cette entreprise pour le montant proposé

Délibération adoptée à l'unanimité

SOLIDARITE.

- La commission s'est réunie mardi 15 mai, réunion avec les membres du CCAS pour organiser la fête des mères à l'Ombelle.
- Le samedi 25 mai aura lieu la distribution d'une plante aux résidentes de l'Ombelle, à l'occasion de la fête des mères
- Don du sang le 31 mai.

- **Commission Animation et vie scolaire– Gérard SANCIAUT – Adjoint**

- Ecole : projet H<sub>2</sub>O

L'association H<sub>2</sub>O et la SEMERAP ont fait une réunion d'information le vendredi 03 mai à l'école Anatole France pour présenter des projets avec le Burkina Faso concernant l'éducation, la santé, l'électrification et la réhabilitation des forages.

Le Président Jean Pierre Wauquier a insisté sur l'importance des échanges entre les écoles françaises et celles de l'Afrique de l'Ouest.

Avec l'aide des enseignants, les élèves choisiront des sujets et pourront communiquer par écrit, par photos.

- Conseil municipal des enfants :

Le conseil municipal des enfants s'est réuni le jeudi 16 mai au square du poilu. Il y avait 10 présents sur 12 conseillers.

La réunion s'est déroulée au square du poilu pour étudier l'implantation du skate park et voir les différents modules à installer.

Pour des raisons économiques les modules seront en métal, ce qui en plus présente des avantages en matière de modularité et permettra d'installer, ultérieurement de nouveaux modules.

- Vélos décorés

La présentation des vélos décorés pour la fête annuelle : les inscriptions vont être envoyées ; les conseillers juniors devront en parler à leurs collègues.

- Ecole :

Les inscriptions : les inscriptions en maternelles ont commencé ; vraisemblablement il faudra ouvrir une 5<sup>ème</sup> classe.

- Création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à l'école

Conformément à l'avis de la CAP du 23 mai 2019, rétroactivement, à compter du 1er novembre 2018, il convient de créer à l'école, un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Recrutement d'un CDD d'accroissement temporaire d'activité à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019

En raison de plusieurs arrêts maladie à l'école il convient de recruter un agent pour 9/35<sup>ème</sup> à compter du 3 juin 2019 jusqu'au 5 juillet 2019.

### Délibération adoptée à l'unanimité

- Recrutement d'un CDD sur congé maladie :

En raison d'un arrêt maladie à l'école (maternité) il y a lieu de prévoir le recrutement d'un agent en CDD pour 30/35<sup>ème</sup> à compter du 3 juin 2019

### Délibération adoptée à l'unanimité

#### **Commission animations et festivités :**

L'association pro-patria a invité toutes les associations de Maringues le mercredi 15 mai pour organiser un stand de petite restauration, dans le cadre de la fête de Maringues, le samedi 07 septembre sous la petite halle.

Seules 4 associations ont répondu "présent."

Entre 10h et 15h ils proposeront un Pack repas à 5,00€ avec boisson.

#### • Questions diverses – Monsieur le Maire

- Date des conseils du 2<sup>nd</sup> semestre 2019 :
  - 25 juillet à 19h30
  - 26 septembre à 19h30
  - 24 octobre à 19h30
  - 5 décembre à 19h30
- Remerciements association Aider
- Invitation du TCM
- Désignation des représentants au SBL pour la compétence SPANC : Ludovic GATINEAU et Stéphanie GRENET

### Délibération adoptée à l'unanimité

- Les travaux du rond-point de la route de Puy Guillaume vont démarrer le 10 juin, les travaux dureront 10 semaines environ
- Jean Claude Manuby propose d'installer une banderole à l'entrée de Maringues pour le passage du Critérium du Dauphiné
- Le développement de la fibre se poursuit.
- Une antenne relais va être installée sur un terrain privé aux fourniers
- L'acte de fortagage a été signé ce matin
- Le manager de centre bourg recruté par la communauté de communes a été rencontré au cours du mois de mai.

°\_°\_°\_°\_°\_°\_°

La séance est levée à 21H35